OCOM C423.02 – TRACER UN POINT PAR OBSERVATION D'ANGLES HORIZONTAUX

1. **Rendement :** Tracer un point par observation d'angles horizontaux

2. **Conditions :**

   a. Éléments fournis :

      (1) la Carte *3441, Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel*,

      (2) des instruments de navigation,

      (3) de la supervision,

      (4) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand et muni de tables adéquates pour le travail avec des cartes.

3. **Norme :** Le cadet doit tracer un point par observation d'angles horizontaux.

4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Expliquer et démontrer la façon d'indiquer une position sur une carte et demander aux cadets de tracer un point sur une carte par observation d'angles horizontaux.	Démonstration et exécution	25 min	C1-164 (p. 224 à 229)
PE2	Diriger une activité où les cadets auront à tracer un point sur une carte par observation d'angles horizontaux.	Activité pratique	25 min	C1-164 (p. 224 à 229)

5. **Durée :**

   a. Introduction et conclusion : 10 min

   b. Démonstration et exécution : 25 min

   c. Activité pratique : 25 min

   d. Durée totale : 60 min

6. **Justification :**

   a. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment tracer des points sur une carte par observation d'angles horizontaux, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

   b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive pour les cadets de tracer un point sur une carte par observation d'angles horizontaux. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences de navigation dans un environnement amusant et stimulant.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PG-002/A-CR-CCP-604-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

7. **Documents de référence :** C1-164 C-57-007-002/AF-001 Royal Navy. (1987). *Admiralty manual of seamanship* (vol. 1). (rév. 1987). Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.

8. **Matériel d’instruction :**

   a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement,

   b. la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel*,

   c. des instruments de navigation.

9. **Matériel d'apprentissage :**

   a. la Carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel* (une pour deux cadets),

   b. des instruments de navigation (un jeu pour deux cadets),

   c. des exercices de traçage.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Pour cette leçon, un stigmographe sera nécessaire, cet instrument n’a pas été préalablement présenté aux cadets.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PG-002/A-CR-CCP-604-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.